



**Native Montréal
Montréal Autochtone**

MINO MADJI8IN:

EN ACTION POUR LE MIEUX-ÊTRE DES AUTOCHTONES DANS LES VILLES

Mémoire de Montréal Autochtone déposé à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise dans le cadre de la prochaine Politique de développement social de la Ville de Montréal

13 janvier 2017

Ce mémoire est présenté par Montréal Autochtone à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise dans le cadre de la prochaine Politique de développement social de la Ville de Montréal.

Réalisation : Montréal Autochtone

Graphisme : Suzanne Lafontaine

Données : Alliance de recherche ODENA

Révision/Conseil : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Diane Fournier Blanchette, Conseillère bénévole

Ainés : Oscar Kistabish et Dominique (T8aminik) Rankin

Toute reproduction partielle ou totale de cette publication est autorisée conditionnellement à la mention de la source.

Une version électronique peut être téléchargée sur le site web de Montréal Autochtone à www.nativemontreal.com



Montréal Autochtone
2306, Sherbrooke Est, Suite 1
Montréal (Québec) H2K 1E5
514.331.6587
info@nativemontreal.com

Mino Madji8in

Mino Madji8in, en langue anishinabe, désigne un mieux-être global, harmonieux et équilibré. Ce concept a une résonance dans la plupart des langues autochtones au Québec, par exemple *Miro matisiwin* en Attikamekw et *Minu inniwin* en Innu.

Reflétant l'esprit de nos ancêtres et tel que définis par les aînés Oscar Kistabish et Dominique (T8aminik) Rankin, *Mino Madji8in* est une façon spécifiquement autochtone d'être, de comprendre le monde et d'y interagir dans le respect de nos valeurs traditionnelles et contemporaines. *Mino Madji8in* évoque à la fois un état d'esprit et une certitude que le mieux-être consiste à cultiver notre volonté d'être en harmonie en tout, dans le temps et dans l'espace. Cette quête du mieux-être, individuel et collectif, repose sur un équilibre des différentes dimensions du Cercle de la vie et des interactions entre celles-ci, tout en s'incarnant dans un mouvement perpétuel qui sait s'ancrer dans la vie sans jamais être figé.

Mino Madji8in est au cœur de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale en milieu autochtone, s'inscrivant dans une dynamique de développement des individus comme des communautés, qui vise ce mieux-être global harmonieux et intégré.

Table des matières

Montréal Autochtone.....	5
Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec.....	5
Portrait des Autochtones dans la Ville de Montréal.....	6
La vision et les valeurs liées à la Politique : que nous inspirent-elles ?.....	8
Les enjeux soulevés : commentaires et d'autres éléments à prendre en considération ?.....	9
Les principes directeurs : commentaires et d'autres éléments à prendre en considération ?.....	15
Les orientations et pistes d'interventions :	16
Les conditions de réussite : d'autres éléments à prendre en considération ?.....	17
Commentaires additionnels.....	17
Références.....	18

Survol de l'organisme Montréal Autochtone

Montréal Autochtone est un organisme qui répond aux besoins exprimés par les citoyens autochtones de la métropole dans l'*Évaluation des besoins des Autochtones en milieu urbain de Montréal*, piloté en 2006-2007 par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et qui identifiait, entre autres, un manque en matière de services pour les familles et les jeunes Autochtones. Établi en 2014, Montréal Autochtone est un centre de services fondé par les Autochtones et pour les Autochtones. Ciblant la population autochtone urbaine de Montréal, nous offrons plus d'une douzaine de programmes et de services variés. Étant membre des associations provinciale et nationale des centres d'amitié, le centre bénéficie de nombreux appuis à l'échelle du Canada. À l'heure actuelle, Montréal Autochtone compte plus de 600 membres autochtones.

Notre mission

Contribuer à la santé holistique, la force culturelle et le succès de familles autochtones, d'individus et de la communauté à Montréal.

Notre clientèle cible

Notre clientèle cible concerne les jeunes, les familles, les enfants, et les individus autochtones ayant des besoins variés allant d'un désir de sentiment de communauté à un accès aux cultures autochtones ou encore à l'intervention psychosociale.

Notre approche est :

- Centrée sur la personne;
- Culturellement sécurisante, puisque notre équipe, majoritairement autochtone, élabore des services tout en prenant en considération les distinctions culturelles de nos membres;
- Collaborative, afin de maximiser l'expertise et l'efficacité de tous les partenaires;
- Inclusive pour tous les Autochtones et les Allochtones, sans regard à la nation d'origine;
- Holistique, via un continuum de services qui vise à améliorer les indicateurs de santé de nos membres. *La conception autochtone de la santé est qualifiée de holistique parce qu'elle favorise l'harmonisation des aspects physiques, spirituels, rationnels et affectifs de l'individu et qu'elle leur accorde une importance égale* (CRPA, volume 3, p.231).

Le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec

Implanté à travers le pays depuis plus de 60 ans, le Mouvement des centres d'amitié autochtones forme la plus grande infrastructure de services pour les Autochtones dans les milieux urbains au Canada et dans la province de Québec. À l'heure actuelle, nous dénombrons 118 centres d'amitié autochtones répartis à travers le Canada, incluant les 11 centres d'amitié du Québec. Ces centres d'amitié autochtones offrent un continuum de plus de 40 services culturellement pertinents en

petite enfance, jeunesse, santé et services sociaux, réussite éducative, développement de compétences et employabilité.

Tant au Canada qu'au Québec, les centres d'amitié autochtones sont des centres multiservices situés en milieu urbain qui s'adressent à une clientèle autochtone, c'est-à-dire, aux membres des Premières Nations, aux Métis et aux Inuit, tout en privilégiant une politique « portes ouvertes », sans égard au statut, à la nation ou au lieu d'origine.

Portrait des Autochtones dans la Ville de Montréal

Le phénomène de mobilité des Autochtones vers les milieux urbains est en croissance constante depuis les dernières années à Montréal, comme à l'échelle provinciale et nationale. Au Canada, 60% des Autochtones vivent hors réserve (Statistique Canada, 2011). Au Québec, ce sont plus de la moitié (53,2%) des Premières Nations qui sont dans les villes (CCPNIMT, 2015). La communauté métropolitaine de Montréal comptait plus de 26 000 Autochtones lors du recensement de 2011 (dont 1200 Inuit). En effet, entre 2001 et 2011, la population autochtone à Montréal a augmenté de 177% en raison d'une importante migration des réserves vers la ville. Montréal est d'ailleurs la ville ayant la plus grande population autochtone dans la province de Québec (*Avis sur la réalité montréalaise des jeunes autochtones*, Conseil Jeunesse de Montréal, 2016).

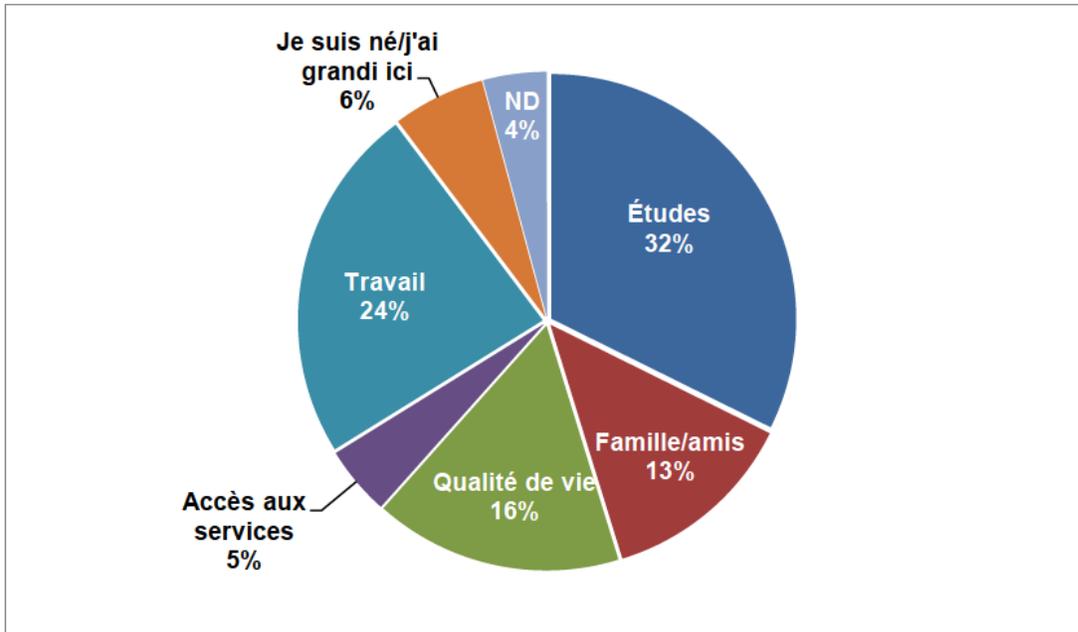
Les raisons évoquées concernant l'arrivée massive des Autochtones en milieu urbain sont multiples. Nous pouvons évoquer comme principaux motifs: les études (60,4%), les avantages offerts par la ville (41,5%) et la recherche d'un environnement plus sain (39,5%), tirés de *l'Évaluation des besoins en matière de services psychosociaux* du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec, menée en 2009.

Caractéristiques générales de la population autochtone de Montréal (enquête ODENA, 2014):

- Près de la moitié des citoyens autochtones (46%) peuvent participer à l'économie, étant âgés entre 30 et 49 ans.
- Plus de la moitié des citoyens autochtones (53%) sont célibataires.
- Plus du ¾ des citoyens autochtones habitent dans un appartement.
- Plus de 40% des citoyens autochtones de Montréal ont grandi exclusivement dans une ville.¹

¹ Lévesque Carole et Rolando Labrana. 2016. La population autochtone des villes au Québec : caractéristiques de l'échantillon en provenance de Montréal et premiers résultats de l'enquête provinciale ODENA. Feuillet d'information. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. Montréal, 24 p.

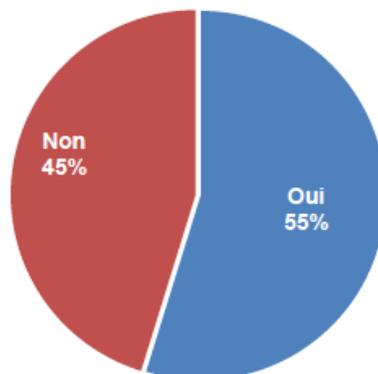
Les raisons de la présence à Montréal



Lévesque et Labrana, 2016. *Enquête ODENA*. Échantillon de Montréal.

L'enquête ODENA : résultats pour la ville de Montréal

Avez-vous déjà vécu de la discrimination à Montréal?



Lévesque et Labrana, 2016. *Enquête ODENA*. Échantillon de Montréal.

Question 1 : Que vous inspirent la vision et les valeurs liées à la Politique ?

Les valeurs mises de l'avant dans la Politique de développement social sont pertinentes et importantes. Il est mentionné que l'inclusion de la communauté immigrante est un élément déterminant dans la prochaine Politique. Or, les mécanismes d'inclusion pour la population autochtone sont complètement distincts de ceux mentionnés pour la communauté immigrante. Nous pouvons également constater une absence de reconnaissance des enjeux de l'autochtonie urbaine, qui sont, pourtant, des priorités de la Ville, notamment avec leur désir de procéder à un rapprochement entre les peuples autochtones et allochtones. Pour la population autochtone de la métropole, la valeur de l'inclusion pourrait correspondre à un accès équitable aux services et opportunités de développement économique, social, culturel tout en préservant et en revitalisant l'intégralité de leur culture. De plus, il est essentiel de reconnaître qu'historiquement les politiques d'inclusion des multiples paliers gouvernementaux ont plutôt été teintées de stratégies d'assimilation. Or, Montréal a récemment déclaré avoir l'intention d'opérer une démarche de réconciliation. La quasi absence de mesures propres à la communauté autochtone dans le cadre de la nouvelle politique ne démontre pas de volonté concrète à mettre en œuvre des actions concrètes pour assurer l'accès équitable aux opportunités que recèle la ville aux citoyens autochtones.

Recommandation 1:

Montréal Autochtone recommande à la Ville de Montréal de reconnaître la spécificité de la collectivité autochtone de Montréal dans sa Politique par la mise en place de mesures propres aux Autochtones puisqu'ils constituent une communauté à part entière.

Le processus de réconciliation entre les peuples autochtones et les Allochtones est une priorité d'action annoncée par la Ville de Montréal au cours de la dernière année. Les paroles du maire de la Ville de Montréal, lors d'une rencontre à la Chambre de commerce de Sept-Îles le 12 septembre 2016, confirment la volonté de la métropole à s'engager dans ce processus de changement : « *Nous allons être la métropole de la réconciliation. On ne refera pas le passé, mais on va regarder vers l'avant* ».

En effet, la réconciliation est un processus évolutif qui passe notamment par une reconnaissance de l'histoire, une communication de nation à nation et la mise en place de mesures concrètes et significatives dans la métropole, au Québec et au Canada. Tel qu'expliqué clairement dans le Rapport *Ce que nous avons retenu : Les principes de la vérité et de la réconciliation*, de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, publié en 2015, la réconciliation est un processus de guérison des relations qui exige un partage de la vérité, des excuses et une commémoration publique qui reconnaissent et réparent les dommages et les torts du passé. Il faut rappeler que la Ville de Montréal a été fondée sur un territoire non cédé par les peuples autochtones, qui utilisaient principalement ces terres pour la chasse et le troc. Montréal a donc participé au processus de dépossession des terres autochtones.

Or, des mesures réparatrices et concrètes devraient découler des orientations de cette politique pour aborder les séquelles permanentes du colonialisme qui a eu des répercussions dévastatrices sur

l'éducation, les cultures et les langues, la santé, le bien-être de l'enfant, l'administration de la justice, les possibilités économiques et la prospérité des peuples autochtones. Dans l'absence d'orientations spécifiques aux Autochtones, nous doutons des impacts positifs des mesures mises en place visant l'équité en matière de santé globale pour les Autochtones dans la métropole.

Recommandation 2:

Montréal Autochtone recommande d'inclure la notion de réconciliation dans la Politique de développement social pour démontrer la volonté et l'engagement de la Ville de Montréal d'être la métropole de la réconciliation tel que mentionné à l'Assemblée des Premières Nations le 2 novembre 2016 lors de l'Assemblée des Chefs des Premières nations à Akwesasne.

Questions 2-3 : Selon vous, y a-t-il d'autres enjeux actuels et émergents à prendre en considération ? Avez-vous des commentaires sur des éléments de cette section ?

Parmi les douze enjeux montréalais soulevés par la Ville, voici les enjeux que nous considérons prioritaires et les recommandations qui en découlent :

- **Diminuer l'incidence de la pauvreté** : Cet enjeu semble, par sa formulation, inciter d'agir en aval plutôt qu'en amont. Cet enjeu devrait donc être reformulé pour la prévention et la diminution de la pauvreté et ainsi appuyer davantage les diverses organisations offrant des services de prévention de la pauvreté, et réserver un volet spécifique à la population autochtone de la métropole, où la situation de l'itinérance autochtone est alarmante.

L'incidence de la pauvreté est étroitement lié aux déterminants de la santé et à l'accès à des services de prévention et de promotion de la santé. Le développement d'un continuum de santé va donc permettre aux citoyens d'être en mesure de mieux fonctionner et d'être plus actifs au sein de la métropole. Une approche holistique de la pauvreté (avec les éléments de la santé, l'éducation, la culture, etc.) est donc à considérer. Concernant la population autochtone, il n'est pas question uniquement de pauvreté mais de conditions de vie, d'accès à des services de qualité, à un logement convenable et des services de prévention en santé et services sociaux. Nous ne voyons pas seulement la pauvreté comme une cause mais plutôt comme un manque de ressources et de services pour favoriser la diminution de la pauvreté. La question du développement social est très importante dans le développement d'une politique adaptée et culturellement sécurisante, qui permettra la diminution de la pauvreté à Montréal.

- **Changer la dynamique démographique qui accentue les inégalités** : En ce qui a trait à la population autochtone, il faudrait aborder le **concept de zone d'influence territoriale**. La zone territoriale d'un certain lieu ou ville est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée. En d'autres termes, les Autochtones viennent de tous les horizons pour venir s'établir dans la métropole et pour divers motifs et à leur arrivée, ils se retrouvent dans une ville complexe et risquée, ayant du mal à se retrouver pour avoir accès aux services. Par ailleurs, beaucoup d'Autochtone ont affirmé avoir vécu de la discrimination à leur arrivée en ville. Or, ils convergent vers les centres d'amitié et autres organismes autochtones qui sont majoritairement leur premier point de contact, afin de pouvoir s'intégrer à la ville et avoir accès à des services qui respectent leur culture. (Alliance de recherche ODENA, Cartographie sociale et économique de la population autochtone du Québec, 2011.) <http://www.odena.ca/IMG/pdf/faitssaillantscahierodena2011-01.pdf>
- **Contribuer à une intégration réussie des immigrants** : Il est remarquable que la Ville de Montréal souhaite être reconnue comme métropole de la réconciliation. Or, il n'y a aucune mesure spécifique pour soutenir l'intégration de la population autochtone dans la métropole, les études démontrent que 55% des Autochtones ont déclaré avoir été victimes de discrimination à Montréal (ODENA 2015). De plus, les problématiques d'accès aux services offerts dans la ville représentent une barrière importante à l'intégration de cette population (ex : la langue, la culture, la complexité du système, le racisme, la discrimination, etc.). Le fonctionnement des services offerts au sein des réserves, communément appelées « communautés autochtones sur territoire(s) » comme est complètement différent que celui de la ville, il est primordial que des initiatives spécifiques s'adressant aux Autochtones puissent être supportées par la politique.
- **Maintenir la sécurité et le sentiment de la sécurité** : La sécurité passe par un environnement stable, un logement convenable, l'accès à l'emploi et l'éducation qui nécessite de l'accompagnement et du support, la politique doit reconnaître l'expertise et supporter les organisations qui offrent des services de première ligne aux familles et individus autochtones.

- **Développer le logement accessible et de qualité :**

Nous attirons votre attention sur la situation générale des Autochtones à Montréal face au logement

Les données du recensement de 2006 (Statistique Canada) et de l'Enquête ODENA (2016) faisaient ressortir que :

- ❑ 29% des répondants de l'enquête ODENA ont indiqué avoir été refusé pour un logement ;
- ❑ 57% des répondants de l'enquête ODENA ont dépensé moins de 800\$ pour leur loyer ;
- ❑ il y avait 9% de la population autochtone résidant sur le territoire de la Ville de Montréal qui occupait une maison individuelle, jumelée ou en rangée comparativement à 14% de la population totale de la Ville. La très grande majorité habitait dans un immeuble appartement de moins de 5 étages (69%) ;
- ❑ **le taux de propriétaires autochtones était beaucoup plus bas (20%)** que dans l'ensemble de la population montréalaise (34%) ;
- ❑ il y avait 2,5% des Autochtones qui vivaient dans des logements surpeuplés comparativement à 3,4% pour la population non-autochtone ;
- ❑ on comptait 13,8% des personnes qui habitaient un logement nécessitant des réparations majeures alors qu'il était de 7,9% pour les non-autochtones ;
- ❑ on observait également le double de **familles monoparentales autochtones (31%)** en comparaison aux familles monoparentales non-autochtones (16%) ;
- ❑ **3 familles sur 10 vivaient sous le seuil de faible revenu (31%)** alors qu'il était de 21% pour les non-autochtones ;
- ❑ il y avait également une surreprésentation d'enfants autochtones sous la Loi sur la protection de la jeunesse qui n'avaient aucun logement de transition lorsqu'ils atteignent 18 ans et n'étaient plus encadrés par cette Loi.

À l'heure actuelle, les services existants dédiés aux Autochtones dans le domaine du logement offrent des services d'hébergement principalement temporaires. Force est de constater que quoiqu'il y ait 27 557 logements HLM publics et 2 849 logements HLM privés à Montréal, les HLM pour Autochtones dans la Grand Montréal totalisent uniquement 79 unités (CMM, 2013) : Ceci constitue un écart majeur entre l'offre de logement abordable pour Autochtones et non-autochtones.

« Considérant l'offre actuelle du logement social à Montréal et les besoins de la population autochtone, la mise en place de logements sociaux assurerait un allègement des défis financiers ainsi qu'un environnement sécurisant et culturellement pertinent pour les divers profils d'utilisateurs. » (RCAAQ 2015).

Recommandation 3:

La Ville de Montréal devrait ajouter des mesures incitatives à sa Stratégie d'inclusion de logements abordables afin que des places spécifiques soient accordées aux citoyens autochtones, ce qui favoriserait la mixité sociale et atténueraient la gentrification de plusieurs arrondissements.

Montréal en tant que ville étudiante

À Montréal, il y a « 7 établissements universitaires d'envergure internationale, dont 4 situés au centre-ville, et 26 institutions de niveau collégial publiques et privées » (UTILE 2013a). Au total, il y a 5 200 chambres en résidence et aucune n'est strictement réservée aux étudiants autochtones. Ce sont seulement 4% des étudiants qui sont logés dans des résidences. Même si des résidences ont récemment été construites, elles ne sont pas toujours abordables. Des chambres de résidence se louent à plus de 600\$ et certaines peuvent même atteindre 1200\$ par mois (Chantier de l'économie sociale 2015).

Peu de promoteurs de résidence étudiante existe étant donné qu'il y a « une exclusion de la clientèle étudiante dans les programmes de financement direct ou indirect du logement social et le développement d'une coopérative d'habitation est un long processus qu'un groupe promoteur étudiant a de la difficulté à mener » (Chantier de l'économie sociale 2015). À l'heure actuelle, les établissements d'enseignement sont les principaux promoteurs, mais avec les récentes coupures budgétaires qu'ils ont subies, ils ont réduit leurs investissements dans l'immobilier (UTILE 2013b).

Recommandation 4:

Dans la Stratégie de logement abordable, Montréal devrait reconnaître les organisations communautaires comme porteur de projet de logement étudiant pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire des étudiants par le support et l'accompagnement qui leurs seraient offerts via ces organisations.

Coûts des terrains et des logements

Le coût des terrains a augmenté très rapidement au cours des dernières années, ce qui rend l'acquisition de terrains pour des projets en logement très difficile. En effet, entre 2006 et 2012, les prix de vente des maisons unifamiliales et des appartements de type copropriété a augmenté de 19 à 24% (Bélanger 2013). Cela est attribuable à l'augmentation rapide des coûts des terrains d'autant plus que la Ville de Montréal vend beaucoup de terrains publics à des promoteurs qui mettent en place des projets de style condominium (FRAPRU 2016). Les terrains appartenant à la Ville sont donc de plus en plus rares, ce qui peut occasionner des difficultés à obtenir le soutien de la municipalité où le projet veut s'implanter.

Le coût des logements est également beaucoup plus élevé à Montréal. Pour les familles et les étudiants autochtones qui arrivent de régions éloignées où les loyers sont moins chers, l'accès à un logement abordable peut être une importante barrière. Par exemple, en 2016, le loyer moyen d'un appartement de deux chambres est de 791\$ dans la région métropolitaine de Montréal, comparativement à 587\$ à Saguenay et à Trois-Rivières (SCHL 2016).

Recommandation 5:

La Ville de Montréal doit poursuivre ses actions auprès des différentes instances gouvernementales pour que les programmes d'aide financière permettant la réalisation de logements sociaux et communautaires soient reconduits aux prochains budgets et que les citoyens autochtones puissent bénéficier d'un financement qui leur est dédié.

- **Améliorer le cadre de vie, notamment dans les quartiers défavorisés : Améliorer le cadre de vie et le mieux-être de la population autochtone de Montréal**

L'amélioration du cadre de vie est fondamentale dans la priorité des orientations de la future Politique; elle représente d'ailleurs une des principales raisons d'être des centres d'amitiés autochtones. Par le biais d'un continuum de services culturellement sécurisants et pertinents, une emphase est mise sur tous les déterminants de la santé des individus, ce qui a une influence

considérable sur l'amélioration de leur qualité de vie ainsi que le développement de leur pouvoir d'agir. Les centres d'amitié autochtones sont reconnus comme la plus grande infrastructure de services urbains au Québec et au Canada avec une offre de services culturellement sécurisant s'adressant aux personnes et familles autochtones résidentes ou nouvellement établies dans une ville comme Montréal. Plus de 40 services sont offerts dans les centres d'amitié dans divers services dans différents domaines tel que le développement social, l'éducation, l'employabilité, la santé, les services sociaux et la culture.

Recommandation 6:

La Ville de Montréal doit reconnaître les organismes autochtones de services (ayant un conseil d'administration, une équipe qui soit majoritairement autochtone et offrant des services directs à la communauté locale) comme interlocuteur privilégié des enjeux de la communauté autochtone et soutenir financièrement des organisations autochtones de la métropole, tels Montréal Autochtone.

- **Contribuer à la réussite éducative : Favoriser la persévérance scolaire des jeunes autochtones**

Le taux de décrochage scolaire chez les jeunes autochtones est élevé, notamment dans les milieux urbains. On estime ce taux à 43% pour les jeunes âgés entre 20 et 25 ans, vivant hors réserve, ce qui est trois fois plus que le reste de la population du Québec (Richards, 2011). Or, des besoins de soutien

et d'encadrement sont essentiels afin d'encourager la persévérance scolaire de la jeunesse autochtone. Malgré les nombreuses initiatives disponibles dans la Ville de Montréal, nous ne comptons malheureusement pas de services culturellement pertinents et sécurisants dans le système public et privé, valorisant l'identité autochtone, les langues autochtones et le savoir-faire traditionnel. Plusieurs facteurs ont un impact considérable sur la persévérance scolaire des jeunes autochtones en milieu urbain. Nous pouvons citer l'intimidation, la discrimination, le racisme, la pauvreté, les barrières de la langue, les diverses problématiques psychosociales et la faible scolarité des parents. Ce sont tous des éléments dont peuvent être victimes les jeunes autochtones citoyens de Montréal. Quelques organisations autochtones et allochtones offrent des programmes de persévérance éducative culturellement sécurisants pour répondre aux besoins de la population autochtone mais, aucune de celles-ci reçoit un appui de la Ville.

Une perspective holistique de la persévérance et de la réussite scolaire permet de prendre en considération toutes les formes de relations entre les Autochtones et la réussite scolaire, minimisant les risques de décrochage scolaire et permettant donc une meilleure participation à l'économie des Autochtones au sein de la Ville de Montréal.

Recommandation 7:

La Ville de Montréal doit soutenir des initiatives de persévérance scolaire spécifiques aux organismes qui offrent des programmes culturellement pertinents en persévérance et en réussite scolaire.

- **Construire le vivre ensemble : Renforcer la lutte à la discrimination et le racisme**

Selon une étude récente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ), une proportion significative de la population québécoise (25%) entretient encore une perception négative (4,5%) ou plus ou moins positive (21%) des Autochtones (Noreau et coll., 2016).

Concernant la situation sur l'île de Montréal, nous estimons que près du tiers (31%) de la population non-autochtone exprime des stéréotypes négatifs à l'égard des peuples autochtones et 70% des Autochtones de la ville affirment avoir été taquiné ou insulté en raison de leurs origines autochtones (Environics Institute, 2011). Concernant les perceptions recueillies face aux comportements négatifs envers la population autochtone à Montréal, plus de la moitié des répondant (52%) ont affirmé être plutôt d'accord avec l'affirmation suivante: « Je pense que les autres se comportent d'une manière injuste/négative envers les Autochtones.» (Urban Aboriginal Peoples Study, Montreal Report, Environics Institute, 2011).

Par ailleurs, en 2013, le Secrétariat aux Affaires autochtones débutait les travaux entourant l'élaboration du *Plan d'action pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones* (SAA, 2013).

Au cours des dernières années, la semaine de sensibilisation à la discrimination raciale est organisée dans les milieux scolaires, notamment les cégeps et les universités, afin de favoriser une meilleure conscientisation des enjeux autochtones afin de briser les préjugés et réduire les clivages entre les peuples.

Recommandation 8:

La Ville de Montréal doit souligner le rôle central et reconnaître l'expertise des organisations autochtones, tels que Montréal Autochtone dans le développement d'initiatives de lutte contre la violence, le racisme et la discrimination.

Questions 4-5 : Les principes directeurs présentés ici sont-ils pertinents ? Avez-vous des suggestions pour les bonifier ou en voyez-vous d'autres ?

Les fondements juridiques de la reconnaissance des peuples autochtones s'appuient sur des dispositifs internationaux, nationaux et provinciaux spécifiques. Montréal, en tant que ville où cohabite plusieurs nations autochtones du Québec et du Canada, doit reconnaître sa responsabilité envers la population autochtone, d'autant plus que la Ville se prévaut maintenant d'un statut de gouvernement de proximité reconnu par le gouvernement du Québec (MAMROT 2016). Elle est donc responsable envers cette population ayant des besoins et des spécificités distinctes.

Dans ses principes directeurs, la Ville de Montréal doit exercer son leadership à l'égard de l'ensemble de la population de son territoire. Or, le principe de Jordan est un principe qui devrait être pris en compte par la Ville de Montréal, notamment dû à la grande population autochtone en son territoire. Le principe de Jordan est un principe qui place les intérêts de l'enfant en priorité et qui a été nommé en mémoire de Jordan River Anderson. Jordan était un enfant des Premières Nations de la Nation crie de Norway House au Manitoba. Né avec des besoins médicaux complexes, Jordan passe plus de deux ans inutilement à l'hôpital tandis que la province du Manitoba et le gouvernement fédéral argumentaient à savoir qui devaient payer pour ses soins à domicile. Jordan est décédé à l'hôpital à l'âge de cinq ans, jamais il n'a pu passer une journée dans son foyer familial.

Trop souvent, lors d'une situation problématique concernant un individu ou un groupe autochtone, les différents paliers gouvernementaux sont confus quant à leurs compétences respectives par rapport aux Autochtones. En effet, la Ville doit assurer un grand leadership surtout si elle constitue maintenant un troisième palier gouvernemental. Si nous voulons éviter des situations comme celle du petit Jordan, il est impératif que la Ville de Montréal devienne un leader pour ne pas qu'une telle situation se reproduise.

Recommandation 9: La Ville de Montréal devrait orienter ses actions en considérant le Principe de Jordan dans ses actions.

Question 7 : Y a-t-il d'autres approches possibles ?

Vision holistique : Deux approches à considérer

Une intervention appropriée, soit avec les approches culturellement pertinentes et sécurisantes, doit être mise en place pour desservir adéquatement la population autochtone de la métropole.

Ces approches considèrent la situation des personnes et de la culture autochtone, ainsi que l'environnement social, économique et politique sous-jacents à des situations d'intimidation. Ces approches favorisent également la reconnaissance et le développement des capacités, des habiletés et des compétences des individus et des communautés et encouragent une plus grande compréhension de la culture et des Autochtones.

Approche culturellement pertinente

L'approche culturellement pertinente passe en premier lieu par une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques, légaux, politiques, économiques et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones. Ensuite, cette compréhension doit être retenue pour saisir les effets qu'elle a sur un individu dans toute sa spécificité. En somme, les stratégies déployées doivent tenir compte à la fois de l'individu, du contexte dans lequel il se trouve et des manières par lesquelles ce contexte affecte l'individu qui demande du soutien, de l'aide ou des conseils (RCAAQ, 2014). **Adopter une approche culturellement pertinente dans l'offre de services des organisations de la métropole afin de desservir adéquatement la clientèle autochtone de la métropole.**

Approche culturellement sécurisante

L'approche culturellement sécurisante consiste à bâtir la confiance avec les personnes autochtones et reconnaître le rôle des conditions socioéconomiques, de l'histoire et de la politique en matière de prestation des services. La sécurisation culturelle exige la reconnaissance que nous sommes tous porteurs de culture. Cette approche s'appuie sur une prestation des services, de la discrimination institutionnelle et la nécessité de rectifier ces inéquités en apportant des changements dans le système (RCAAQ, 2014). **Adopter une approche culturellement sécurisante dans l'offre de services des organisations de la métropole afin de desservir adéquatement la clientèle autochtone de la métropole.**

Questions 8 -9 : Y a-t-il d'autres orientations ou pistes d'intervention qui vous apparaissent importantes ? Selon vous, quelles sont les pistes d'intervention sur lesquelles la Ville de Montréal doit agir en priorité ?

La Ville de Montréal mentionne seulement de réduire les inégalités en matière de santé, mais on ne mentionne pas les services sociaux ou l'accompagnement vers l'accès des services. Le développement

de programmes de prévention qui tiennent compte de la réalité urbaine des Autochtones, étant menés par des centres tels que Montréal Autochtone avec une expertise dans le soutien à la population autochtone en milieu urbain, est la clé de la réussite pour accompagner certains individus dans la guérison holistique face aux abus et autres formes de traumatismes vécus par le passé.

La réduction de l'isolement et le soutien psychosocial sont des facteurs essentiels pour relever des défis personnels que font face certains membres de la communauté autochtone pour sortir de la détresse suite à des situations traumatisantes et des historiques d'abus.

Question 10 : D'après votre expérience, y a-t-il d'autres conditions de réussite ?

Une reconnaissance des savoir-faire professionnels et de l'expertise sur l'autochtonie urbaine développés par le Mouvement des Centres d'amitié, dont Montréal Autochtone. Cette organisation est un acteur très actif dans le développement des connaissances sur les enjeux autochtones des instances de gouvernance de la ville (co-rédaction de l'avis sur les réalités de la jeunesse autochtone du conseil jeunesse de Montréal, participation à diverses tables locales, coordination de la rencontre des maires à La Tuque) ainsi que le développement de services culturellement pertinents et sécurisants dans la métropole.

Opérer une meilleure consultation sur les divers enjeux soulevés auprès des diverses organisations autochtones de la région de Montréal en communiquant directement avec les quelques organismes de services autochtones sur le territoire de la ville en offrant une structure communicationnelle plus efficace pour la consultation des parties prenantes (création de tables de concertation par dossier/enjeu).

Question 11 : Globalement, quels sont vos commentaires relativement à ce projet de politique ?

À la lecture du cahier de consultation, peu d'emphase est portée sur la population autochtone de la région de Montréal. Bien que des éléments statistiques sur l'autochtonie urbaine de Montréal sont mentionnés dans la section du portrait de l'agglomération de Montréal, nous ne retrouvons pas les Autochtones au sein des enjeux présentés. Or, il doit avoir une adéquation entre l'esprit de réconciliation que la Ville de Montréal veut mettre de l'avant avec la communauté autochtone au cours de la prochaine année et les éléments présentés dans la Politique de développement social. De plus, la Ville doit obtenir plus de données pertinentes et récentes sur sa population autochtone. Puisque des données pour une population aussi diverse et mobile sont un défi en soi, il est essentiel de mieux collaborer avec les organismes autochtones qui connaissent les besoins de leurs membres. Une enquête provinciale, qui a été entreprise par l'Alliance de recherche ODENA dans le but de tracer le premier portrait d'ensemble de la situation sociale, économique et culturelle des Autochtones des villes du Québec, dont Montréal, devrait être une étude considérée par la Ville de Montréal pour l'obtention de statistiques sur sa population autochtone.

Références

Affaires autochtones et du Nord Canada (2016). *Le principe de Jordan*. Repéré à:
<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1334329827982/1334329861879>

Affaires municipales et Occupation du territoire (2016). *La plus grande décentralisation des pouvoirs vers la municipalité de l'histoire du Québec*. Repéré à:
<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/actualites/actualite/article/la-plus-grande-decentralisation-des-pouvoirs-vers-les-municipalites-de-lhistoire-du-quebec/>

Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier et Josée Goulet (2011). *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Val-d'Or et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. Cahier ODENA no. 2011-01.

Lévesque Carole et Rolando Labrana (2016). *La population autochtone des villes au Québec : caractéristiques de l'échantillon en provenance de Montréal et premiers résultats de l'enquête provinciale ODENA. Feuillet d'information*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. Montréal, 24 p.

Rapport de la Commission Royale d'enquête sur les peuples autochtones (1996), Volume 3 et 4.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2014a). *Guide d'accompagnement pour le déploiement du modèle de la Clinique Minowé*.

Statistique Canada (2011). *Enquête nationale auprès des ménages*.